

Concours de photographie | 2019

Le concours de photographie de l'Association du patrimoine de Potton se tient à l'occasion du *Festival de l'esprit de Potton* qui se déroulera les 9 et 10 août 2019

Thème retenu pour l'édition 2019

Célébrons Owl's Head



Cornelius Krieghoff | 1859
Le mont Owl's Head et l'anse Skinner | MBAC 7446

Les candidats ont le choix entre deux possibilités :

- 1) photographier des aspects intéressants de la montagne, de la station de ski, du terrain de golf ou de la marina;
- 2) pour ceux qui le peuvent, présenter des photos personnelles illustrant ce que fut Owl's Head dans le passé.

Nota Bene :

Aucune personne, enfant ou adulte, ne doit apparaître de façon telle qu'on puisse l'identifier sur les photos étant donné leur publication en public et sur notre site web

Aux fins du concours, toutes les photos, en format imprimé, doivent être postées à l'Association du patrimoine de Potton, CP 262, MANSONVILLE QC J0E 1X0

ou remises à

Robert Joli, 282 chemin Leadville, Potton [450-292-0569]
au plus tard une (1) semaine avant le festival,
date d'échéance respectée, soit le 2 août 2019.

Concours de photographie
Politique adoptée par le CA de l'Association

Thème retenu pour l'édition 2019
Célébrons Owl's head

- Le concours est ouvert à tous, habitant ou non le canton de Potton. Les membres du conseil d'administration de l'Association du patrimoine, leurs conjoints et leurs enfants peuvent participer, vu la valeur symbolique des prix.
- Les photos doivent avoir été prises dans le canton de Potton.
- Un candidat ne peut soumettre qu'un maximum de cinq (5) photos, en format imprimé, numérotées de 1 à 5, car l'espace pour la présentation des œuvres étant limité, l'Association se réserve le droit de réduire le nombre d'œuvres exposées par chaque participant.
- **Les photos doivent être imprimées sur papier photo** et remises dans un format de 8" x 10" ou de 8" x 12"; elles peuvent être en couleur ou en noir et blanc.
- Au dos de chaque photo, le candidat doit inscrire à quel endroit la photo a été prise et, si possible pour les photos anciennes, la date approximative. Le candidat indiquera également ses nom, numéro de téléphone, courriel et adresse postale.
- Aux fins du concours, toutes les photos, en format imprimé, doivent être postées à l'Association du patrimoine de Potton, CP 262, MANSONVILLE QC J0E 1X0 ou remises à Robert Joli, 282, chemin de Leadville, Potton. [450-292-0569] au plus tard une (1) semaine avant le festival, **date d'échéance respectée, soit le 2 août 2019**.
- Les photos imprimées peuvent être récupérées après le concours sur simple demande à Robert Joli.
- L'Association souhaite recevoir, si possible, les photos numérisées au format JPG et ne dépassant pas 2 Mo, afin de les publier sur son site Web.
- Ces photos doivent être transmises à l'adresse courriel suivante : [concoursphoto@patrimoinepotton.org]. Veuillez noter cependant que pour participer au concours vous devez soumettre les photos en format imprimé, le format numérique étant facultatif.
- Le public du festival choisit par vote secret les trois (3) photos gagnantes.
- Les gagnants verront leur photo laminée gratuitement en vue d'une exposition à l'automne 2019 à la bibliothèque municipale.
- En soumettant une photographie au concours, le candidat autorise automatiquement l'Association du patrimoine de Potton à l'utiliser pour son site web, ses publications et ses expositions à condition que l'auteur de la photo soit clairement identifié. Aucune rémunération ne sera versée à l'auteur pour une telle utilisation.